LIGNE CHARTRES <> COURTALAIN

TRAVAUX DE MODERNISATION JUILLET 2023 > MAI 2024

Après une première phase de travaux urgents réalisés par SNCF Réseau en 2019, une deuxième phase de modernisation nécessite la **fermeture totale** de la ligne durant environ 6 mois. Cette fermeture de ligne sera précédée par une phase de travaux préparatoires de nuit puis de jour et s'achèvera par des travaux de finition nocturnes.
Le calendrier de ces différentes phases et leurs conséquences sur les circulations est repris ci-après.

CALENDRIER ET IMPACTS

03 JUILLET 2023 > 20 AOÛT 2023

- Travaux de nuit sans d'impact sur les circulations ferroviaires.

21 AOÛT 2023 > 01 OCTOBRE 2023

- Travaux préparatoires de jour. Seules certaines circulations ferroviaires fret sont maintenues. **Les dessertes voyageurs sont assurées par autocars**.

02 OCTOBRE 2023 > 24 MARS 2024

- **FERMETURE TOTALE DE LA LIGNE**
  Les dessertes voyageurs sont assurées par autocars.

25 MARS 2024 > 17 MAI 2024

- Travaux de finition de nuit sans impact sur les circulations ferroviaires.

LES HORAIRES DES AUTOCARS DE SUBSTITUTION SERONT DISPONIBLES SUR LES CANAUX D'INFORMATION RÉMI ET SNCF VOYAGEURS ENTRE 20 ET 45 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LEUR MISE EN PLACE

Attention ! *En raison des contraintes de circulation et pour permettre des temps de parcours adaptés, les autocars mis en place lors des périodes de substitution routière ne desservent pas systématiquement l'ensemble des gares du parcours.*

À noter ! *A certaines heures, la ligne régulière REMI CAR n°419 assure un certain nombre de liaisons sur tout ou partie de la ligne*

EN FLASHANT CE QR CODE, RETROUVEZ DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS TRAVAUX SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

SNCF VOYAGEURS

LIGNE CHARTRES <> COURTALAIN

TRAVAUX DE MODERNISATION JUILLET 2023 > MAI 2024

Quels travaux ?

> Remplacement de 50 km de rails
> Renouvellement complet de 18 km de voie
> Remplacement de 3 aiguillages
> Renouvellement de 4 ouvrages d'art
> Interventions sur 18 passages à niveau

Lorsqu'elle est fermée, la ligne est parcourue par des trains de travaux ! Prudence aux abords des voies, respectez les signaux d'interdiction !

Quels bénéfices ?

> Pérennisation de la ligne pour 15 ans
> Maintenir la vitesse et les capacités de la ligne
> Maintenir la circulation de trains de fret lourds

Qui finance ?

51.000.000 €

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SNCF RÉSEAU
60 %	31,5 %	8,5 %

Affichage :
En gares et aux points d'arrêt cars

Internet :
www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/
Rubrique « Se Déplacer »

Smartphones et tablettes :
Applis REMI et SNCF CONNECT

Par téléphone :
Centre de Relations Usagers REMI
0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel
Du lundi au samedi de 6h00 à 20h00. Service gratuit

Sur Twitter :
@Remitrain

UN PEU D'HISTOIRE

« Chartres <> Courtalain » est la première partie d'une ligne « Chartres <> Bordeaux via Saumur » mise en service par étapes entre 1874 et 1911 par différentes compagnies ferroviaires. Elle sera progressivement placée sous la tutelle de l'Etat à partir de 1878.

Parcourant environ 50 km entre Chartres et Courtalain-Saint-Pellerin, la ligne est à voie unique sur l'ensemble du parcours et dessert 9 gares ou points d'arrêt. La vitesse maximale autorisée y est de 100 km/h.

À compter des années 1970, au-delà de Courtalain et jusqu'à Bordeaux, la ligne a connu des destins divers, faute de trafic suffisant. De Courtalain à Saumur, par exemple, la ligne n'est plus exploitée que sur quelques kilomètres autour de Montval-sur-Loir pour le fret, la section entre Mondoubleau et Bessé-sur-Braye ayant été par ailleurs totalement démantelée.

Jugée essentielle pour les déplacements sur le grand bassin de Chartres, la ligne a fait l'objet de travaux urgents de sauvegarde en 2019. Elle offre aujourd'hui en moyenne 8 allers-retours quotidiens et est utilisée chaque année par plus de 175.000 voyageurs.

Edité par SNCF Voyageurs (Centre Val de Loire) – RCS Bobigny B 519 037 584 - Edition Avril 2023 – Impression : Imprim'Services Tours – Ne pas jeter sur la voie publique